

Saint-Claudemag

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-CLAUDE

saint-claude.fr

N°82 - Décembre 2020

Achetez
★ local,
soutenons
nos commerçants ! ♥



Page 12



La Municipalité vous souhaite un Joyeux Noël !



© D. Piazzolla - L'Hebdo du Haut-Jura

Cérémonie en l'honneur des bacheliers sanclaudiens ayant obtenu la mention « Très Bien » au Baccalauréat 2020, le samedi 29 août.



© Jack CARROT

Le public a renoué avec la musique vivante lors des Automnales du **Festival de musique baroque** du Jura, le week-end du 19 et 20 septembre.



© D. Piazzolla - L'Hebdo du Haut-Jura



© D. Piazzolla - L'Hebdo du Haut-Jura

L'événement « **1001 virages du Jura** » du moto-club EXO 7 organisé le samedi 5 septembre a rassemblé plus de 400 motards sur la Place du 9 avril 1944 et permis de dévoiler le panneau du label « **Casque d'Or** » décerné par Moto Magazine.



Les élèves ont repris le chemin de l'école le 1^{er} septembre dernier, jour de la rentrée scolaire, malgré un contexte sanitaire particulier.



Rassemblement en soutien aux soignants et au centre hospitalier Louis Jaillon de Saint-Claude et manifestation des salariés de MBF pour la défense de leurs emplois menacés, jeudi 15 octobre sur la Place du 9 avril 1944.

3	Sommaire, Éditorial
4 & 5	Actualités diverses
6	Animations de fin d'année
7	Saisons culturelles
8 & 9	Travaux
10	Contrat de Réussite Éducative
11	Libre expression
12	Achetezasaintclaud.fr, Campagne de Solidarité



Saint-Claude Mag
N°82 - Décembre 2020
Hôtel de Ville - BP 123
39206 Saint-Claude Cedex
Tél. 03 84 41 42 43

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr / Freshclac.fr

Crédits photos : Ville de Saint-Claude - DR

Impression : Estimprim

Tirage 6 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert

Chers Sanclaudiens,

Les nuages s'amoncellent sur notre belle France.

L'épidémie de Coronavirus, qui n'en finit pas de finir nous obligeant à stopper nombre d'activités, s'accompagne aujourd'hui de conséquences incalculables sur l'économie avec des licenciements en chaîne dans l'industrie et des petits commerces fermés, dont la survie n'est pas acquise si la situation devait se prolonger.

Ajoutons à cela les attentats terroristes dont l'ignominie et la barbarie sans égal font peser une menace permanente sur le pays.

S'il est indispensable de continuer à appeler à la plus grande prudence concernant la COVID-19 avec le respect des gestes de protection élémentaires, certaines décisions gouvernementales créent une situation économique inquiétante avec l'interdiction aux petits commerces non alimentaires de rouvrir. Ces commerces ont été les plus vertueux depuis le début de la crise et, on peut même le dire, exemplaires en matière de protection sanitaire. Ce n'est pas chez eux que l'on se contamine. Si certains sont contraints de fermer le rideau définitivement, qu'en sera-t-il de la vie sociale de nos centres villes ? Le pseudo remède aura été pire que le mal et les drames humains qui pourraient s'ensuivre seront pires que le virus.

Ce sentiment d'incompréhension et d'injustice est douloureusement vécu et ce n'est pas la décision de fermer les rayons non alimentaires des supermarchés qui apportera la moindre recette aux petits commerçants.

Les « clusters » ne naissent pas dans nos petits magasins mais lors des mariages, des rassemblements familiaux, des repas en face à face et en milieu hospitalier comme c'est le cas à Saint-Claude.

Nous attendons des mesures équilibrées qui pourront concilier les impératifs de la crise économique et ceux de la crise sanitaire qu'il est hors de question de minimiser et qui appelle à ne mettre en danger ni les patients ni les personnels soignants.

La vie ne doit pas s'arrêter, tout en faisant preuve de prudence et de responsabilité, mais elle doit continuer. Les fêtes de fin d'année approchent. Sanclaudiens, réservez vos achats pour le petit commerce. Des outils sont mis en place pour commander vos articles à vos commerçants locaux.

Quoiqu'il arrive, restons optimistes. Il n'est pas de problème qui n'ait de solution. C'est une question de volonté et d'intelligence.

Alors, avec un peu d'avance, je vous souhaite un Joyeux Noël que nous allons continuer à fêter, car cela fait partie de notre vie, même si c'est en format un peu plus restreint. Et, puisque le Coronavirus n'a pas encore attaqué les résineux, les sapins de Noël pourront bientôt réapparaître.

Jean-Louis MILLET



Carte Avantages Jeunes 2020-2021

La Carte Avantages Jeunes (CAJ) 2020-2021 est en vente au Point Information Jeunesse de Saint-Claude.

Elle s'adresse à toute personne de moins de 30 ans et favorise l'accès à la culture et au sport, tout en privilégiant le commerce local. Valable jusqu'au 31 août 2021, son tarif est de 8€.

Une réduction de 1€ peut être accordée : dès 3 cartes achetées dans la même famille, chaque carte coûtera 7€.

Rendez-vous sur la page Facebook de la Carte Avantages Jeunes du Jura pour connaître tous les bons plans : www.facebook.com/avantagesjeunesjura

Nouveauté cette année : la e-Carte Avantages Jeunes (e-CAJ)



Les jeunes ont désormais la possibilité de choisir une version dématérialisée qui leur permettra de découvrir et

d'utiliser leurs avantages via leur Smartphone, depuis le site web : avantagesjeunes.com

► Gérez plusieurs cartes sur un seul téléphone ; pratique pour un parent de plusieurs enfants !

► Utilisez la géolocalisation pour repérer les partenaires à proximité !

► Indiquez vos préférences (cinéma, sport ou autres) ; en un seul coup d'œil, découvrez et profitez des avantages qui vous correspondent. Ceux-ci s'afficheront en priorité sur votre téléphone, plus besoin de feuilleter le livret !

Les jeunes qui le souhaitent peuvent toutefois opter pour la version classique de la Carte Avantages Jeunes avec le livret.

Renseignements :

Point Information Jeunesse

30, rue du Pré

Tél. 03 84 41 42 30

Mail : saint-claude@jeunes-fc.com

Site Internet : www.ij.saint-claude.com

Page Facebook du PIJ de Saint-Claude :

Info-Jeunesse Saint-Claude



Plan Grand Froid



Dans le cadre du plan départemental d'alerte déclenché par le Préfet en cas de grand froid, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Claude est opérationnel pour apporter son soutien aux personnes fragiles, âgées, isolées ou handicapées.

Celles-ci sont invitées à s'inscrire sur le registre créé à cet effet au CCAS (1, rue Rosset à Saint-Claude – Tél. 03 84 41 42 52). Les membres de la famille ou les proches peuvent également faire un signalement. Le but de ce recensement est d'intervenir auprès de ces personnes en cas de grand froid. Un contact téléphonique pour prendre des nouvelles, une visite à domicile, les agents du CCAS et ses bénévoles assurent pendant ces périodes, un lien de proximité accru.

Les personnes sans domicile fixe peuvent contacter le 115 (SIAO – Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation), qui les orientera vers un hébergement d'urgence sur la ville (une chambre d'hôtel) ou dans le département selon les places disponibles.

Jessica DOUVRES, référente logement au CCAS, est le relais de ce service pour des situations signalées ou prises en charge sur la ville de Saint-Claude. Le rôle de la Police municipale et de la Gendarmerie est par ailleurs important dans le repérage de personnes sans domicile.

En matière d'urgence au niveau local, le CCAS est soutenu par les associations caritatives locales suivantes : Croix-Rouge, Emmaüs, Secours Catholique, Épicerie sociale et Restos du cœur.



Fusion des Offices d'HLM : une bonne nouvelle

Depuis plusieurs années, l'Office d'HLM (Habitation à Loyer Modéré) de Saint-Claude (1 600 logements) est en difficulté, ce qui est un frein à la rénovation des logements et empêche la démolition des tours inoccupées tant à Chabot qu'aux Avignonnets.

Alors qu'en 2001 il y avait une liste d'attente de 250 familles demandant un logement, il y a aujourd'hui 280 logements vides. Pourquoi une telle inversion de la tendance ? Tout simplement, hélas, parce que de nombreuses familles ont quitté Saint-Claude suite à une perte d'emploi faisant du même coup chuter la population de la ville.

Il faut se souvenir que dans les années 2004/2005, la société Manzoni, après sa reprise par Léman Capital, a vu ses effectifs passer de 850 à 230 salariés et que dans le même temps, Smoby licenciait 600 personnes parmi lesquelles nombre d'employés habitant Saint-Claude. Plus de 1 200 emplois perdus en deux ans, cela représente au minimum 3 000 personnes avec les familles. On ne s'est jamais remis de cette hémorragie. Si certaines ont pu retrouver du travail sur place, beaucoup d'autres sont parties. La ville a perdu plus de 1 500 personnes et est passée depuis deux ans sous la barre des 10 000 habitants alors qu'elle oscillait bon an, mal an, entre 11 500 et 12 000 habitants.

Pour faire face à sa maintenance, puis à son développement, l'Office de Saint-Claude devait impérativement être repris par un autre organisme. Je sollicitais le Président du Conseil départemental en 2016 pour une reprise par l'OPH 39 (Office Public de l'Habitat). Ce ne fut pas possible car ce dernier venait de reprendre deux autres organismes et il lui fallait le temps de digérer cette absorption. Je me tournais alors vers la SEMCODA (Société d'Économie Mixte de Construction du Département de l'Ain), organisme de logement social de l'Ain avec lequel un accord était passé. Ce dernier revenait sur cet accord deux ans plus tard. L'OPH 39 était alors de nouveau sollicité et acceptait cette fois-ci d'étudier la reprise de l'Office de Saint-Claude. Un montage associant l'OPH du Jura, la Maison pour Tous de Champagnole et l'OPH de Saint-Claude était alors trouvé. C'est la société Coopérative La Maison pour Tous qui absorbe les deux autres structures pour n'en faire qu'une seule de 12 000 logements à compter du 1er janvier 2021. Cette fusion a été votée par le Conseil départemental et les instances des trois organismes, ainsi que par la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude début octobre. Des aides financières conséquentes viennent permettre cette opération et notamment 6,5 millions d'euros de la CGLLS (Caisse de Garantie du Logement Locatif Social) et 1 million d'euros d'un partenaire privé. Cela permettra de démolir enfin trois tours aux Avignonnets dès 2021, puis par la suite la « banane » de Chabot. Cela va permettre de relancer la réhabilitation des logements et d'offrir à nouveau un parc locatif satisfaisant à nos locataires. C'est une bonne nouvelle en cette fin d'année.

en bref... en bref... en bref... en bref... en bref...



Hôpital de Saint-Claude : le combat pour la persuasion continue

Le 29 octobre 2020, le Maire de Saint-Claude avait rendez-vous avec la Conseillère santé de Madame la Ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline GOURAULT. La nécessité de réouvrir les services Maternité, Chirurgie complète et Pédiatrie y a été longuement développée et l'attention portée par la Conseillère santé va permettre de relayer nos arguments.

Le 6 novembre 2020, c'était au tour du Conseiller santé de Maignon d'avoir un contact d'une heure et demi avec le Maire de Saint-Claude. L'écoute et l'étonnement du Conseiller santé, rejoint par celui du Conseiller à l'aménagement du territoire, face à notre situation laissent espérer un réexamen du dossier.

L'horloge rénovée et un carillon tout neuf à la Mairie de Saint-Claude

L'horloge de la Mairie est en complète rénovation depuis quelques mois. Fin novembre 2020, elle aura enfin repris du service après une réhabilitation complète par l'entreprise Voegelé de Strasbourg.



Création d'un Centre de Formation d'Apprentis du Bâtiment : un beau projet pour Saint-Claude

À l'initiative de Monsieur le Préfet du Jura, le projet d'un Centre de Formation des Apprentis (CFA) du BTP et Eco-construction est engagé sur le site de la Cité scolaire du Pré Saint-Sauveur à Saint-Claude, en partenariat avec l'État, la Région, la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), le Conseil Départemental, la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et la Ville de Saint-Claude.

Ce projet a pour but de répondre au besoin des entreprises, au besoin de compétences dans la rénovation énergétique et de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes sur le territoire grâce à des formations diplômantes de proximité.



L'armistice du 11 novembre 1918 a été commémoré

C'est une nouvelle fois en format très réduit pour cause d'épidémie que l'Armistice du 11 novembre 1918 a été commémoré. Ce fut l'occasion de rendre un hommage aux millions de morts de la Première Guerre mondiale.

Animations de fin d'année

Sous réserve d'annulation en raison de l'actualité liée au COVID-19

MARCHÉ DE NOËL

La Ville organise un marché de Noël :

Du samedi 19 au jeudi 24 décembre

Il sera installé sur le parking Lamartine, derrière l'Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude et la Grosse Pipe.

Des chalets en bois abriteront des exposants, originaires pour la majorité du Jura. Certains exposants viendront également de nos départements voisins. Artisans, producteurs, associations vous invitent à découvrir leurs diverses activités : art de la table, décoration, bijoux, gourmandises, boissons, vêtements, produits régionaux...

Retrouvez les horaires d'ouverture et la liste des exposants du marché de Noël sur www.saint-claude.fr.

PATINOIRE

En raison de la crise sanitaire, il n'y aura malheureusement pas de patinoire.

Vente de petite restauration (à emporter uniquement) par les commerçants partenaires.

AU PROGRAMME

DIMANCHE 20

DÉCEMBRE 2020

RUES PIÉTONNES ET ANIMATIONS

En partenariat avec l'Union des Commerçants Indépendants de Saint-Claude.

BON À SAVOIR :

STATIONNEMENT GRATUIT dans toutes les rues et places de la ville (hors zones bleues) les 23, 24, 30 et 31 DÉCEMBRE 2020.

MESURES COVID-19 :

- > Port du masque obligatoire et respect des gestes barrières
- > Mise à disposition de gels hydroalcooliques
- > Mise en place d'un cheminement

Renseignements :

Service Événementiel
Tél. 03 84 41 42 62

Marché de Noël

19-24 déc. 2020

à SAINT-CLAUDE

Parking Lamartine

Restauration à emporter

Animations

Service Événementiel * Hôtel de Ville * Tél. 03 84 41 42 62
Détails sur www.saint-claude.fr

Saint-Claude JURA



Saisons culturelles

point sur la saison actuelle et celle à venir

Saison culturelle 2019-2020

SPECTACLES

Michaël Grégorio – Humour

~~VENDREDI 6 NOVEMBRE à 21h | Palais des Sports~~ **ANNULÉ ET NON REPORTE**

En raison de la crise sanitaire du Coronavirus, le spectacle de Michaël Grégorio est malheureusement et définitivement annulé. Par conséquent, le spectacle ne sera pas reporté en 2021.

► **REMBOURSEMENT DES PLACES :** les personnes ayant déjà acheté leurs places (abonnements) doivent s'adresser au Service Événementiel pour connaître les modalités de remboursement. Tél. 03 84 41 42 62.

Bénabar – Concert

~~JEUDI 3 DÉCEMBRE à 21h | Palais des Sports~~

REPORT SUR LA SAISON 2021

En raison de la crise sanitaire du Coronavirus, le concert de Bénabar est une nouvelle fois reporté à une date ultérieure (date non encore définie mais programmation prévue en 2021). Par conséquent,

le concert prévu le jeudi 3 décembre 2020 à Saint-Claude n'aura pas lieu.

► PLUS D'INFORMATIONS À VENIR

► **QU'EN EST-IL DE MES PLACES ?** Les personnes ayant déjà acheté leurs places conservent leurs billets. Ceux-ci seront valables sur la nouvelle date non encore définie en 2021.

► **REMBOURSEMENT DES PLACES :** les personnes ayant déjà acheté leurs places et qui souhaiteraient être remboursées, doivent s'adresser au Service Événementiel pour connaître les modalités de remboursement.

Tél. 03 84 41 42 62.

EXPOSITIONS

Au Caveau des artistes, accès par l'Office de Tourisme
Entrée libre et gratuite

LE CAVEAU DES ARTISTES DE SAINT-CLAUDE EST FERMÉ JUSQU'À NOUVEL ORDRE

~~DU 3 AU 31 OCTOBRE~~ **REPORT SUR LA SAISON 2022**

Exposition de Francis Thiaudière

Peinture

~~DU 7 AU 28 NOVEMBRE~~ **REPORT SUR LA SAISON 2022**

Exposition Hommage à Daniel Jacquemin et Anne-Marie Vidaillet

Peinture

~~DU 5 AU 31 DÉCEMBRE~~ **DU 21 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE > ANNULÉE**

Exposition des Arts Plastiques du Haut-Jura

Peinture, photographie, sculpture, modelage et dessin

Tenez-vous informés !

En cette période de pandémie, nous vous recommandons vivement de consulter régulièrement notre site Internet : www.saint-claude.fr et de suivre toute notre actualité sur notre page Facebook : Ville de Saint-Claude.

Prochaine saison culturelle

Au regard de la situation, la saison culturelle de la Ville se déroulera dorénavant **sur l'année civile** (de janvier à décembre) mais ne sera exceptionnellement lancée qu'en **MARS 2021** pour la prochaine saison.

En raison de la crise sanitaire, il est fort probable :

- **que la capacité d'accueil des salles de spectacle soit réduite et passe à un siège sur deux afin de respecter la distanciation sociale ;**
- **qu'exceptionnellement, aucun abonnement ne soit mis en vente pour l'année 2021 ;**
- **qu'une billetterie physique (sur place au Service Événementiel) et en ligne (sur www.saint-claude.fr) soit mise en place quelques jours avant chaque spectacle, voire le soir-même du spectacle, sur le lieu de la représentation, pour les dernières places disponibles.**

■ Programme de la saison culturelle

Pour rappel, il n'y aura plus d'édition papier de l'agenda (plaquette) de la saison culturelle. L'agenda sera diffusé essentiellement en numérique, à des fins économiques, écologiques et environnementales. Il sera bien sûr possible de retrouver le programme et les principales informations concernant la prochaine saison culturelle sur d'autres supports de communication papier tels que notre bulletin municipal.

■ Renseignements :

Service Événementiel

Tél. 03 84 41 42 62

Mail : service.evenementiel@mairie-saint-claude.fr

TRAVAUX



➔ La Grenette rendue à ses utilisateurs

Après plusieurs mois de travaux, la Grenette peut enfin retrouver sa vocation à multiples facettes, qui permettra aux associations d'organiser à nouveau leurs activités.

Ces travaux ont consisté en la remise à neuf et aux normes de toute l'installation électrique et de la sécurité incendie de la halle et d'une partie du premier étage. De plus, des toilettes indispensables et attendues depuis longtemps ont été créées à l'intérieur du bâtiment côté Place Louis XI. Le coût total des travaux s'élève à 375 778 € dont 171 696 € de subventions (80 696 € de l'État avec la DETR, 41 000 € du Département et 50 000 € de la Région). Reste à la charge de la Ville : 204 000 €.



Rampe d'accès aux toilettes pour personnes à mobilité réduite, installée à l'intérieur de la Grenette.

Une deuxième phase interviendra en 2021 pour terminer les travaux à l'étage, mais sans perturber l'utilisation du rez-de-chaussée.

Ce sera au final une facture importante de remise à jour des installations... et pour des travaux qui ne se voient pas, mais des travaux obligatoires car touchant à la sécurité d'un établissement recevant du public.

➔ Un nouveau carrefour sécurisé à Rochefort

Le secteur de Rochefort présentait depuis toujours des risques concernant la circulation avec le retournement de véhicules venant de Septmoncel pour aller sur Villard-Saint-Sauveur et celui des voitures devant laisser une priorité sans visibilité aux véhicules venant du centre-ville.

Plusieurs accidents dus à cette configuration ont touché des conducteurs, notamment de motos.

Il devenait indispensable de revoir ce carrefour pour assurer la meilleure sécurité. C'est chose faite avec la mise en place d'un giratoire et interdiction d'aller de Septmoncel sur la piscine sans passer par le rond-point.

Ce fut l'occasion de refaire à neuf le réseau d'assainissement jusqu'au Pont de la Renfile avant la piscine. Travaux s'élevant à 234 000 € à charge de la Ville tout comme l'aménagement des îlots séparatifs, de la

peinture routière et de la signalisation se montant à 15 000 €. L'enrobé à charge du Département a été posé par la société SJE lors de travaux sur deux nuits consécutives pour ne pas perturber la circulation. Bravo aux équipes qui ont travaillé jusqu'à 5h du matin.





➔ Travaux sur la Ligne des Hirondelles

D'importants travaux, notamment de consolidation des tunnels, ont eu lieu durant l'été sur la ligne SNCF des Hirondelles. Ce sont 5,3 millions d'euros venant du contrat de Plan État-Région qui ont été injectés.

La Direction de la SNCF estime à 50 millions d'euros le montant total des travaux à effectuer. Si nous pouvons nous réjouir des travaux réalisés cette année lors de la dernière année de ce Contrat de Plan qui couvrait 2014-2020, nous nous inquiétons cependant du temps qu'il faudra pour rénover entièrement cette ligne. En effet, 6 millions d'euros par tranche de six ans, cela fait sept séquences de six ans pour financer les 43 millions d'euros de travaux restants soit jusqu'en... 2062, pendant que la « Ligne des Horlogers » Besançon-Le Locle a bénéficié cette

année en une seule fois de 50 millions d'euros de travaux.

Souhaitons qu'un effort soit fait pour accélérer cette maintenance et aboutir à une réalisation sur 20 ans.

Quant à la ligne Oyonnax-Saint-Claude, indissociable de la ligne des Hirondelles, sa remise en service reste une priorité.



Le Contrat de Réussite Éducative (CRE), qu'est-ce que c'est ?

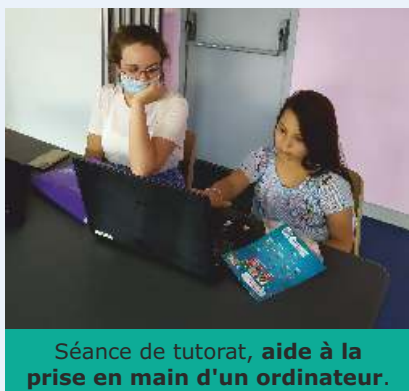
C'est un accompagnement individuel destiné à des jeunes de quatre à seize ans, scolarisés ou non, résidents sur la commune de Saint-Claude et qui présentent des signes de fragilité ou des difficultés dans les domaines éducatif, social ou familial.

L'objectif final est de chercher et d'apporter des réponses pour et avec le jeune - et sa famille - afin de le remettre dans une logique et une démarche positive

Parents...

Vous pensez que votre enfant aurait besoin d'une aide extérieure et individuelle pour l'accompagner durant quelques mois dans son parcours éducatif ? Vous aimeriez qu'il reprenne confiance en lui ? Qu'il apprenne à mieux s'organiser, à devenir plus autonome dans son travail, à mieux se concentrer ? Qu'il retrouve le goût d'apprendre ? Vous aimeriez qu'il s'ouvre à de nouvelles activités artistiques, sportives, culturelles ?

► **Contactez la coordination du CRE** afin de vous informer plus en détails sur le dispositif et les conditions d'accompagnement, et que votre demande soit présentée à l'équipe de professionnels qui décidera si votre enfant pourra être pris en charge.



Séance de tutorat, aide à la prise en main d'un ordinateur.

Jeunes âgés d'au moins seize ans, scolarisés sur Saint Claude...

Vous voulez apporter votre aide à un jeune, l'aider à surmonter ses difficultés ? Vous avez le sens du relationnel, du partage, de la pédagogie ? Vous souhaitez avoir une première expérience professionnelle, acquérir des compétences éducatives, confirmer une orientation vers un métier de l'éducation ou du socioculturel ? Vous souhaitez gagner un peu d'argent tout en faisant vos études ?



Séance de tutorat, jeux de société.



Dernière séance de tutorat de l'année scolaire, atelier sérigraphie à la Maison du peuple.

► **Contactez la coordination du CRE** pour prendre un rendez-vous afin qu'elle vous informe plus en détails sur le tutorat et déposer votre candidature.



Bon à savoir : Afin de permettre la continuité pédagogique des élèves en cette période de pandémie, le CRE a acquis 4 ordinateurs portables grâce à une aide de l'État.

Parents, vous avez besoin d'un prêt ? Pour en connaître les modalités : contactez la coordination du CRE.

Retrouvez toutes les informations sur : www.saint-claude.fr

Renseignements :

Contrat de Réussite Éducative – Service Enfance Jeunesse

Tél. 06 07 45 00 73

Mail : contrat.reussite.educative@mairie-saint-claude.fr

Le Contrat de Réussite Éducative de Saint-Claude est un dispositif national mis en œuvre dans le cadre du Plan de cohésion sociale du 18 janvier 2005. Ce contrat est financé par la Ville et l'État et fait l'objet d'une convention signée entre le Maire et le Préfet.



Libre expression des élus

Majorité

Saint-Claude *avec vous !*

• Qui détient la vérité sur cette épidémie de Coronavirus quand les plus grands professeurs de médecine s'opposent sur les plateaux télé et que ce qui est vrai le lundi ne l'est plus le mardi. Et derrière tout cela une économie qui n'en finit pas de souffrir. Des personnels soignants qui appellent au secours. Quant aux 100 000 lits supprimés, personne ne parle de les réinstaller. Le réveil sera

douloureux. Alors, pour notre bonne santé mentale, éteignons la télé mais continuons à nous laver les mains et à ne pas nous les serrer.

Entre le 24 octobre et le 11 novembre 13 décès « COVID » ont été déclarés en Mairie de Saint-Claude. Moyenne d'âge 88 ans et pour la majorité d'entre eux des personnes atteintes d'un cancer en phase terminale ou des personnes en fin de vie mais testées positives. Sont-ils morts à « cause » du COVID ou seulement « avec » le COVID ?

• Le 16 octobre la folie meurtrière terroriste a repris. La France a rallumé les bougies, déposé des fleurs et s'est, à juste titre, indignée devant cette barbarie, mais qu'est-ce qui a changé depuis cinq ans ?

• Les guérillas urbaines, des incivilités paraît-il, ciblent les forces de l'ordre avec une violence inouïe. La démagogie, le laxisme, la faillite de l'éducation au sens large, la dictature de la bien-pensance et du politiquement correct ont semé depuis trente ans la « chienlit » que nous récoltons aujourd'hui.

Opposition

Ma Ville Demain LISTE CITOYENNE - MUNICIPALES 2020 SAINT-CLAUDE

Les élections sont passées et dans votre majorité, vous n'avez pas souhaité le changement.

Soit, mais la problématique reste la même, nous devons changer !

Parce-que c'est vital et que pour s'en convaincre il suffit d'ouvrir les yeux, nos forêts dépérissent, nos cours d'eau s'assèchent et ceci par 30 °C un 17 septembre.

Notre président 3.0 a beau railler la nécessaire décroissance, en parlant d'un retour à la lampe à huile,

chacun doit s'interroger sur la société qu'il souhaite et sur sa volonté et son pouvoir d'action pour limiter le dérèglement climatique.

La commune doit également le faire, et je remplirai mon rôle d'aiguillon, comme je l'aurais fait sur le choix discutable du réaménagement du Parc du Truchet.

Partout on tente de végétaliser les villes, à Saint-Claude le choix inverse a été promu, l'enrobé tient le " haut du pavé ", alors même que frugalité et économies s'imposent.

Espaces verts et fleurs ne nuisent

pas au recueillement, ils le facilitent, ceci étant facilement transposable au cimetière, qui devrait y gagner avec un aspect plus proche de la nature.

Soyons vigilants, chacun, chaque jour à protéger la biodiversité et notre espace de vie, en réduisant nos nuisances et nos consommations afin que perdure une vie harmonieuse.

Il n'y a rien de pire, que de ne pas avoir saisi l'occasion qui vous aurait changé la vie.

Marc CAPELLI



La ville doit maintenant s'engager dans la transition écologique avec une ligne de conduite impérative : c'est l'impact sur l'environnement qui décidera au final de nos choix et de nos actions.

Avec, sans attendre, quelques pistes :

Réduire les consommations et dépenses énergétiques en isolant les bâtiments communaux.

Recenser tout le potentiel solaire de Saint-Claude pour produire de l'énergie propre et renouvelable.

Repenser les transports en commun avec des horaires, des fréquences, des bus adaptés.

Développer, malgré les difficultés topographiques, les pistes cyclables tout comme les chemins piétons sécurisés.

Soutenir les initiatives en circuit court, les productions bio locales.

Inviter au partage, au prêt, au

réemploi des biens.

Produire de l'énergie hydroélectrique au fil de l'eau et sur des seuils existants.

Et même si cela ne dépend pas que de nous, rouvrir la ligne SNCF Saint-Claude/Oyonnax avec une perspective transports marchandises et continuer à consolider la ligne Saint-Claude/Champagnole/Dole.

Nombre de ces propositions aboutiront d'autant mieux que des communes voisines, des communautés de communes seront associées.

Notre mission, **booster l'économie locale**

Qui sommes-nous ?

Le site Internet au service des commerçants des 22 communes du territoire.

Achetezasaintclaudio.fr, c'est le site Internet de vos commerçants locaux. Ils se mobilisent pour apporter des solutions, afin que vous puissiez faire vos achats de Noël en toute sécurité. Visitez la boutique en ligne, sélectionnez vos produits, commandez et faites-vous livrer !

Vous pouvez aussi récupérer vos articles en boutique sur rendez-vous (dans le respect des gestes barrière). Alimentation, artisanat, high-tech, beauté, prêt-à-porter... et bien plus à découvrir ! Des nouveautés sont ajoutées chaque semaine.

Le chèque KDO du territoire

À l'approche des fêtes de fin d'année, **miser sur le chèque Saint-Claude KDO c'est s'assurer de faire plaisir tout en participant à l'économie locale.**

Cette année, les petits commerces ont plus que jamais besoin de vous !

Soutenez-les en commandant les chèques Saint-Claude KDO, valables dans près de 50 boutiques sur tout le Territoire Haut-Jura Saint-Claude. Particuliers ? Entreprises ? Faites plaisir à vos proches, vos salariés, en

commandant vos chèques KDO sur achetezasaintclaudio.fr ou en remplissant un bon de commande.

Des actions concrètes proposées par Haut-Jura Saint-Claude

Les commerces du Territoire fermés en raison du second confinement sont très impactés par cette situation. La Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude a décidé d'être réactive et de développer des actions concrètes et utiles pour ce secteur déjà durement éprouvé. D'une part **une adhésion gratuite à la plateforme** et **des chèques cadeaux sans commission**. D'autre part, un **service de livraison à domicile** assuré par les agents, exclusif pendant cette période de confinement.

achetez a
SaintClaude.fr
Vos commerçants locaux connectés !



SOYEZ SÛR DE FAIRE PLAISIR
Offrez le chèque Saint-Claude KDO
Valable dans toutes les boutiques adhérentes

03 84 45 34 24

Bonsplans@achetezasaintclaudio.fr



À retenir

Au programme pour les fêtes de fin d'année : une opération commerciale, abondée par la Communauté de communes. Elle profitera aux habitants du Territoire en leur offrant du pouvoir d'achat et aux commerçants locaux : **Grand jeu concours de Noël : + de 10 000 € de chèques KDO à gagner !**

Pour avoir toutes les informations en direct, suivez-nous sur facebook.com/achetezasaintclaudio

& sur le site Internet : www.achetezasaintclaudio.fr

Contact

Mail : bonsplans@achetezasaintclaudio.fr

Tél. 03 84 45 34 24

À l'Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude :
1 avenue de Belfort 39200 Saint-Claude

CCAS, solidarité

Campagne de Solidarité 2020
Centre Communal d'Action Sociale
de Saint-Claude

J'apporte mon soutien aux actions du CCAS et je donne €.

Mon don sera destiné au service Personnes Âgées : portage de repas à domicile, transports accompagnés, ateliers mémoire, animations seniors...



Je libelle mon chèque ou j'effectue mon versement à l'ordre du Receveur Municipal en précisant « Compte n°30001 00716 E396 000000020 »

**CCAS – 1, rue Rosset
39200 SAINT-CLAUDE**

Le CCAS de Saint-Claude est assimilé à un organisme d'intérêt général ayant un caractère social, ce qui l'habilite à recevoir des dons et legs de particuliers et d'entreprises. Ceux-ci bénéficient en contrepartie d'une déduction fiscale.



Entreprises

Conformément au code des impôts (art.238 bis), les dons effectués au CCAS, en espèces ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60% du montant des versements.



Le don au centre communal d'action sociale la solidarité locale en action...

Le centre communal d'action sociale (CCAS), présidé de plein droit par le maire de la commune et dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations, est l'institution de l'action sociale locale par excellence.

Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés : aide et services aux personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...

« 66 % de votre don au CCAS est déductible d'impôt »

Le CCAS est le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer, de façon pérenne.